



COMMUNIQUÉ
Paris, le 13/02/2025

USURPATIONS DE PLAQUES D'IMMATRICULATION : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET LE DÉPUTÉ ROMAIN DAUBIÉ DÉPOSENT UNE PROPOSITION DE LOI POUR ÉRADIQUER LA PRATIQUE.

L'usurpation de plaques d'immatriculation est une pratique de plus en plus répandue depuis une dizaine d'années : alors que moins de 13 600 cas ont été rapportés par les forces de l'ordre en 2010, 23 072 délits de "doublettes" ont été enregistrés par le ministère de l'Intérieur en 2023.

Pour lutter contre ce délit, l'association « 40 millions d'automobilistes » et le Député (Les Démocrates) de l'Ain Romain Daubié proposent de rendre obligatoire la présentation de la carte grise du véhicule et une pièce d'identité du conducteur pour obtenir une plaque d'immatriculation. La proposition de loi avait été rédigée en collaboration avec l'ancien Député de la Loire-Atlantique Luc Geismar et déposée une première fois en avril 2024, mais n'avait pu être étudiée en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. **Déposée à nouveau le 21 janvier dernier, elle devrait cette fois être examinée courant mai 2025.**

Une pratique frauduleuse en pleine expansion

Malgré les lourdes peines encourues (retrait de 6 points sur le permis de conduire, amende d'un montant maximal de 30 000 euros, peine d'emprisonnement d'une durée maximale de 7 ans...), cette pratique frauduleuse gagne du terrain d'année en année, car elle permet à certains conducteurs malintentionnés d'échapper au système de contrôle-sanction automatisé mis en œuvre sur les routes françaises depuis 2003.

Afin d'illustrer le manque d'encadrement juridique dont pâtit le secteur de la vente de plaques d'immatriculation, une équipe de « 40 millions d'automobilistes » est partie, en caméra cachée, faire reproduire la plaque d'immatriculation d'un membre de l'association, avec pour seul document le numéro d'immatriculation visé inscrit sur un post-it...

[Regardez ici la vidéo de notre caméra cachée.](#)

Renforcer les exigences légales lors de l'achat

Afin de lutter contre ces usurpations, l'association « 40 millions d'automobilistes » avait travaillé en collaboration avec le Député Luc Geismar, avant que le Député Romain Daubié ne dépose à nouveau le texte de proposition de loi à l'Assemblée nationale en janvier 2025. La proposition de loi n°817 reprend ainsi très exactement les termes et dispositions du projet précédemment déposé, à savoir que *toute personne souhaitant acquérir une plaque d'immatriculation de véhicule en magasin ou sur un site Internet marchand [devra être] tenue de présenter au commerçant une pièce d'identité et le certification d'immatriculation du véhicule.*

« Actuellement, n'importe qui peut acheter une plaque d'immatriculation dont le numéro correspond à un autre véhicule que le sien. L'absence de contrôle à l'achat offre aux usurpateurs une liberté totale pour enchaîner les infractions sans se préoccuper des sanctions », alerte Philippe Nozière, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Cette proposition de loi a pour but de poser un garrot afin de mettre fin à l'hémorragie de la 'doublette'. Ceci est d'autant plus indispensable à ce jour, que désormais tous les contrôles routiers passent systématiquement par le numéro de plaque d'immatriculation, à l'image du contrôle lié à l'assurance du véhicule, suite à la suppression de la vignette en avril 2024 », commente Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».


[Consultez ici le texte déposé de la proposition de loi N°817.](#)



**CONTACTS
PRESSE :**

Victorine Duval

 presse@40ma.net

 06 10 07 48 26

Pierre Chasseray

 07 78 21 24 47

 www.40millionsdautomobilistes.com

 @40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général

 @40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.